

Conditions d'admission à la préparation à l'agrégation externe d'histoire (rentrée 2023)

NB : la réforme du MEEF et du concours du CAPES qui en découle ne permet plus vraiment aux candidats de passer les deux concours (CAPES et agrégation) au cours de la même session puisqu'il faudrait pour cela préparer des questions de programme différentes en histoire.

Au niveau administratif : les candidat.e.s devront être titulaires d'un M2 à la rentrée de septembre.

ÉTAPES ET ÉCHÉANCIER

1. Dossier à fournir (jusqu'au 27 juin 2023)

Les candidat.e.s à la préparation devront envoyer par courriel au responsable de la formation (Dominique Lenfant, dlenfant@unistra.fr) :

- un CV
- une lettre de motivation

2. Entretien individuel

Suite à l'examen du dossier, aura lieu un entretien avec la/le responsable de la formation ou un membre de l'équipe pédagogique.

L'admission sera proposée à l'issue de l'entretien.

3. Inscription administrative

La liste des étudiant.e.s admis.e.s à la préparation sera communiquée à la scolarité.

Les redoublants pourront se réinscrire automatiquement.

L'inscription administrative se fera directement à la scolarité (Mme Szuszman) en septembre.